

Appel à communication

Faire face aux violences sexuelles

Paris, journée d'études le 11 mars 2021

Au cours des dernières années, de nombreuses voix se sont élevées en France et dans le monde pour dénoncer et lutter contre les violences sexuelles, notamment celles exercées sur les personnes mineures. Issues du mouvement historique, initié par les féministes, de lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants, et dans la continuité des travaux réalisés jusqu'ici, ce projet s'inscrit dans l'actualité du mouvement *#MeToo*, marquant une nouvelle étape du refus de la naturalisation et de l'invisibilisation des violences sexuelles.

L'enquête *Violences et rapports de genre* (Virage, Ined) réalisée en 2015 a montré que 14,5 % des femmes et 3,9 % des hommes ont été victimes de violences sexuelles au cours de leur vie (Debauche *et al.*, 2017). Elle confirme ainsi les résultats de plusieurs décennies de travaux féministes sur les violences sexuelles en sciences sociales en France (Picq, 2011), dans la continuité des mobilisations féministes qui ont dénoncé les violences faites aux femmes et aux enfants à partir des années 1970 (Boussaguet, 2009) et des recherches à l'international. Ce sont également près de 30 ans de recherches quantitatives sur le sujet qui précèdent cette enquête¹. Ces travaux interrogent la prévalence des violences sexuelles subies, leurs contextes de survenue et leurs conséquences. Les violences sexuelles sont des violences de genre, c'est-à-dire qu'elles sont perpétrées principalement par des hommes sur des femmes, s'insérant dans les inégalités sociales structurelles, qui participent au contrôle social de ces dernières (Hanmer, 1977), en constituant un rappel à l'ordre de genre (Clair, 2008). Elles sont exercées sur des femmes issues de tous les milieux sociaux, dans tous les cadres de vie, tout au long de la vie et prennent diverses formes, s'inscrivant ainsi dans un *continuum* des violences faites aux femmes (Kelly, 2019 [1989]). Les enquêtes montrent que les hommes sont, quant à eux, essentiellement victimes de violences sexuelles dans l'enfance et l'adolescence, exercées le plus souvent par d'autres hommes.

En parallèle de ces travaux menés en sciences sociales, les travaux psychiatriques et psychologiques portant sur les conséquences des violences sexuelles, notamment vécues dans l'enfance, se sont développés et attestent de l'ampleur et de la gravité des dommages subis (Felitti et Anda, 2010). Paradoxalement, une « injonction au traumatisme » (Fassin et Rechtman, 2007) enferme les femmes concernées dans une trajectoire de « victime à vie », tandis que les hommes victimes seraient condamnés à reproduire les violences sur autrui, renforçant ainsi les stéréotypes de genre (Debauche, 2016). Nombre de travaux critiques des approches médicales et psychologiques parfois essentialisantes, visent à restaurer la capacité d'agir – *agency* – des femmes ayant vécu des violences et leur autonomisation – *empowerment* (Debauche, 2011).

Si dans le contexte des violences sexuelles, les corps peuvent être souffrants (Fassin et Memmi, 2004 ; Seyller *et al.*, 2016), l'assujettissement est-il irrémédiable ? Quand et comment les victimes font-elles

¹ On pense, entre autres, à l'enquête *Analyse des Comportements Sexuels en France* en 1992, l'*Enquête Nationale sur les Violences Envers les Femmes en France* en 2000, *Contexte de la Sexualité en France* en 2006, *Événements de Vie et Santé* en 2005/2006 ainsi qu'aux différentes enquêtes *Baromètre Santé* et aux enquêtes annuels *Cadres de Vie et Sécurité* en France. À l'étranger, de nombreuses enquêtes ont également été menées, comme par exemple *UE-wide survey* en Europe, *National Intimate Partner and Sexual Violence Survey*, *National Crime Victimization Survey*, l'enquête du CDC *Adverse Childhood Experiences* de 1998 et *National Survey of Children's Exposure to Violence* aux États-Unis, des enquêtes qui sont menées annuellement ou régulièrement.

face aux violences ? Quelles formes de résistances mettent-elles en place ? Le terme résistance est ici entendu comme la réfutation d'une définition de la réalité imposée par la violence (hooks, 2017). L'objectif de cette journée d'études sera donc de mettre l'accent sur ces résistances dans les différentes temporalités des violences : au moment où elles ont lieu, lors du processus au cours duquel elles sont qualifiées et/ou révélées par les actrices et les acteurs² qui les ont subi·e·s, lorsqu'elles émergent sur le terrain de recherche, et enfin lorsqu'elles sont pensées et théorisées dans différentes disciplines.

Nous incitons les participant·e·s à proposer des communications issues de terrains qualitatifs et/ou d'analyses à partir d'enquêtes quantitatives, amorçant une réflexion sur les approches multi-méthodes, avec un accent particulier sur l'approche biographique pour penser les violences sexuelles.

Axe 1 : Contextes et temporalités des résistances au moment des violences

Les travaux sur les violences ont mis en évidence la vulnérabilité des personnes qui subissent des violences sexuelles vis-à-vis des rapports de domination en jeu dans le contexte où elles s'exercent (genre, classe, âge, race, sexualité, etc.) au moment des faits. Il est souvent difficile voire impossible de mettre fin aux violences, surtout lorsqu'elles s'exercent dans l'enfance et parce qu'elles ne sont souvent pas immédiatement identifiées comme telles. Ces analyses ont permis de mettre en place des politiques publiques de lutte contre les violences.

Néanmoins, nous faisons l'hypothèse que les personnes, surtout lorsque les violences sont répétées, réagissent face aux violences. Nous poserons ainsi la question des temporalités de la résistance. Comment perçoivent-elles les violences au moment où elles ont lieu ? À quel moment, dans quel contexte et à partir de quelles ressources les victimes opposent-elles des résistances aux agressions ? Quelles sont les stratégies des actrices et des acteurs qui les vivent pour y faire face ? Comment le genre s'articule-t-il aux autres rapports sociaux autour de ces questions ? Nous voudrions interroger les stratégies qu'ont pu mettre en œuvre les personnes au moment des violences subies, en posant l'hypothèse de résistances aux multiples formes. Sans vouloir culpabiliser les personnes qui ne parviennent pas à mettre un terme aux violences ou n'ont pas de réaction apparente, il s'agit surtout de mettre en évidence le fait que les personnes agissent et résistent, à leur manière. Il sera pour cela pertinent d'explorer les émotions et les affects qu'ont suscités les violences. Dans ce premier axe, nous nous interrogerons donc sur les significations des violences pour les actrices et les acteurs et sur les modalités des résistances mises en place en tenant compte des rapports sociaux à l'œuvre lorsqu'elles ont lieu.

Axe 2 : Qualifier les violences sexuelles et les révéler

La qualification des violences désigne le processus par lequel les personnes identifient et/ou utilisent des mots (avec ou sans l'intervention d'une personne extérieure) pour décrire les violences qu'elles ont vécues (Trachman, 2018). Ce moment où elles nomment les faits, parfois après plusieurs décennies, peut-être une période très difficile et créatrice d'émotions variées (colère, tristesse, soulagement, etc.). Observe-t-on dans les recherches une mise sous silence ou une qualification partielle des violences par les personnes qui les ont vécues ? Peut-on alors parler de stratégies ? La qualification est parfois liée au fait que des personnes extérieures viennent (im)poser un mot ou une

² Afin de ne pas réduire les sujets à leur expérience de la violence, nous préférons, dans la mesure du possible, les termes d'actrices et d'acteurs plutôt de victimes pour les désigner.

image sur le vécu (« viol » ou « victime » par exemple). Comment les personnes réagissent-elles à ces assignations ?

Si ce moment de qualification est pour certain-e-s difficile, cela n'empêche pas qu'une partie d'entre elles/eux révèle les faits subis. Généralement auprès de la famille et/ou des proches, parfois aussi publiquement (par exemple dans les médias ou à travers des associations), voire au travers de démarches judiciaires, leur parole est alors souvent discréditée, les personnes sont soupçonnées de mentir ou ne sont pas prises au sérieux. Ce deuxième axe sera aussi l'occasion d'interroger les stratégies mises en place pour faire face aux réactions et aux stigmates imposés au moment de la révélation des violences. En mettant l'accent sur les manières dont les personnes font face à des assignations qu'elles ne souhaitent pas forcément (stéréotype de « victime à vie » et/ou discrédit, voire déni par lequel les violences subies ne sont pas reconnues), nous souhaitons mettre en évidence les capacités d'agir, individuelles ou collectives (comme cela a été le cas pour #MeToo par exemple), des personnes victimes de violences sexuelles.

Axe 3 : Quand les chercheur-e-s font face aux récits de violences sexuelles

Les violences sexuelles peuvent être l'objet central de l'enquête menée par le/la chercheur-e, ou émerger sur le terrain alors même que celui/celle-ci n'y est absolument pas préparé-e. Le recueil des récits de violences sexuelles peut ainsi être très éprouvant, tout comme l'analyse de données quantitatives sur le sujet. On s'interrogera sur les difficultés et les affects divers que l'enquête soulève (distanciation ou empathie par exemple) ainsi que sur les stratégies mises en place par les chercheur-e-s pour s'en protéger (Clair, 2016a). L'articulation de cette question avec les rapports sociaux à l'œuvre durant l'enquête permettra de penser les moyens mobilisables par les chercheur-e-s pour faire face aux violences, tout comme les difficultés soulevées par des rapports de pouvoir enquêté-e-s/enquêteur-e que la recherche n'atténue pas, voire qu'elle accentue (Clair, 2016b).

Dans les grandes enquêtes sur des données sensibles, comme la sexualité ou les violences, un accompagnement au recueil des réponses a pu être proposé aux enquêteur/trice-s pour qu'ils et elles n'en soient pas trop affecté-e-s (Giami, 1993 ; Jaspard *et al.*, 2003 ; Levinson, 2008 ; Debauche *et al.*, 2017). Un tel dispositif d'accompagnement à l'écoute des violences ne serait-il pas à répliquer pour les chercheur-e-s ? N'est-il pas envisageable de former les chercheur-e-s à l'écoute des violences ? Dans ce troisième axe, nous voudrions réfléchir à une réponse collective et/ou institutionnelle aux difficultés soulevées par les émotions et les affects que suscitent le recueil de matériau.

Axe 4 : De l'injonction au traumatisme à l'agency : genèse d'une opposition en apparence indépassable

Les travaux mentionnés en introduction portant sur les conséquences des violences et soulevant la problématique de la « victime à vie » semblent s'opposer à l'approche plaçant l'*agency* et l'*empowerment* au centre de l'analyse. De ce point de vue, les recherches sur les violences sexuelles semblent donc se diviser en deux courants difficilement conciliables. Comment se sont-ils institués et pourquoi ? En menant une réflexion sur la définition et la perception des violences sexuelles dans différentes disciplines (médecine, psychiatrie, psychologie, droit, sociologie, histoire, etc.), les communications contextualisant l'apparition de ces théories permettront de les situer et d'en comprendre la généalogie et les divergences.

Les travaux qui tentent de dépasser cette opposition ou de tracer les lignes de convergence de ces deux courants sont encouragés. Par exemple, l'approche biographique n'est-elle pas un moyen de concilier l'étude à la fois du moment des violences, des conséquences qu'elles ont eues à plus ou moins

long terme, et en même temps de la mise à distance des violences ? Les communications pourront porter tant sur les aspects théoriques qu'empiriques.

Modalités de participation

La journée d'études aura lieu le **11 mars 2021** au Campus Condorcet à Aubervilliers (selon l'évolution de la situation sanitaire, partiellement ou totalement en visio-conférence). Les propositions de communication sont à transmettre à fairefacevs@gmail.com avant le **15 novembre 2020**, sous la forme d'un document de 3000 signes maximum (espaces compris). Elles devront comporter le titre de la communication, les nom et prénom, le statut, la discipline, l'institution de rattachement et la direction de la thèse du ou de la communicant·e, ainsi qu'une adresse mail. Les communicant·e-s préciseront l'axe dans lequel ils et elles s'inscrivent, sans pour autant que ceux-ci soient exclusifs. Le présent appel à communication s'adresse en priorité aux doctorant·e-s, mais les jeunes chercheur·e-s peuvent également candidater. Les trajets depuis une région hors Île-de-France et les repas seront pris en charge pour les intervenant·e-s.

Comité d'organisation

Javiera Coussieu-Reyes, doctorante en histoire (Pléiade et Iris, Université Sorbonne Paris Nord)

Virginie Rigot, doctorante en sociologie (Iris, EHESS)

Lucie Wicky, doctorante en sociologie (CMH, EHESS et Ined)

Bibliographie indicative

BOUSSAGUET L., 2009, « Les "faiseuses" d'agenda. Les militantes féministes et l'émergence des abus sexuels sur mineurs en Europe », *Revue française de science politique*, n°59, vol.2, p. 221-246.

CLAIR I., 2008, *Les jeunes et l'amour dans les cités*, Paris, Armand Colin, 303 p.

CLAIR I., 2016a, « Faire du terrain en féministe », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°213, vol.3, p. 66-83.

CLAIR I., 2016b, « La sexualité dans la relation d'enquête. Décryptage d'un tabou méthodologique », *Revue française de sociologie*, vol. 57, n°1, p. 45 à 70.

DEBAUCHE A., 2011, *Viol et rapports de genre : émergence, enregistrements et contestations d'un crime contre la personne*, thèse de doctorat de sociologie, Institut d'études politiques, 468 p.

DEBAUCHE A., 2016, « Violence sexuelle », dans RENNES J. (dir.), 2016, *Encyclopédie critique du genre*, Paris, La Découverte, p. 691-700.

DEBAUCHE A. *et al.*, 2017, « Présentation de l'enquête Virage et premiers résultats sur les violences sexuelles », *Document de Travail n°229*, INED, p. 67.

FASSIN D., RECHTMAN R., 2007, *L'Empire du traumatisme. Enquête sur la condition de victime*, Paris, Flammarion, 452 p.

- FASSIN D., MEMMI D., 2004, *Le gouvernement des corps*, Paris, Editions de l'EHESS, 269 p.
- FELITTI V., ANDA R., 2010, « The relationship of adverse childhood experiences to adult medical disease, psychiatric disorders and sexual behavior: implications for healthcare », p. 77-87, dans LANIUS R., VERMETTENT E., PAIN C. (dir.), 2010, *The Impact of Early Life Trauma on Health and Disease The Hidden Epidemic*, Cambridge, Cambridge University Press.
- GIAMI A., 1993, « Le questionnaire ACSF : l'influence d'une représentation épidémiologique de la sexualité », *Population*, n°45, vol.5, p. 1229-1256.
- HANMER J., 1977, « Violence et contrôle social des femmes », *Questions Féministes*, vol.1, p. 68-88.
- hooks b., 2017, *De la marge au centre. Théorie féministe*, Paris, Editions Cambourakis, 304 p.
- JASPARD M. et l'équipe ENVEFF, 2003, *Les violences envers les femmes en France : une enquête nationale*, Paris, La Documentation française, 370 p.
- KELLY L., 2019 [1989], « Le continuum de la violence sexuelle », *Cahiers du Genre*, n°66, vol.1, traduit par TILLOUS M., p. 17-36.
- LEVINSON S., 2008, « La place de l'expérience des enquêteurs dans une enquête sensible », dans BAJOS N., BOZON M. (dir.), 2008, *Enquête sur la sexualité en France*, Paris, La Découverte, 609 p.
- PICQ F., 2011, *Libération des femmes. 40 ans de mouvement*, Brest, Éditions Dialogues, 529 p.
- TRACHMAN M., 2018, « L'ordinaire de la violence. Un cas d'atteinte sexuelle sur mineure en milieu artistique », *Travail, genre et sociétés*, vol. 2, n°40, p. 131-150.
- SEYLLER M., DENIS C., DANG C., BORAUD C., LEPRESLE A., LEFEVRE T., CHARIOT P., 2016, « Intimate Partner Sexual Assault: Traumatic Injuries, Psychological Symptoms, and Perceived Social Reactions », *Obstet Gynecol*, vol. 1, p. 1-11.